

BOURSES « JEUNES POUSSÉS ENTREPRENEURIAT »
financées par Jean L. LAMY

Appel à candidature 2024

PRÉAMBULE

Pourquoi s'intéresser à la création d'entreprise ? Parce qu'elle permet de révéler votre potentiel, de réaliser un rêve de répondre à une problématique sans solution

Les réponses peuvent être variées, dans tous les cas porter un projet de ce type fait grandir la personne et augmente ses compétences et savoir-être, qualités et expérience que recherchent aussi les employeurs.

Créer une entreprise passe par une phase de questionnement, d'exploration. L'entrepreneur potentiel part d'une idée plus ou moins précise mais,

- Y-a-t-il vraiment des clients intéressés ?
- Quelles caractéristiques doit avoir le produit ou le service ?
- Comment se positionner face à la concurrence ?
- Comment rassembler les ressources techniques, financières, humaines nécessaires ?
- Quels partenaires ? ...

Les Bourses Jeunes poussés permettent de financer cette phase amont.

Si vous avez une idée,

Si vous avez l'envie de la tester,

Candidatez... !

Après les 12 lauréats depuis la création de ces bourses en 2021,

c'est à votre tour !

QUI PEUT CANDIDATER ?

Tout étudiant des cursus Ingénieurs (*y compris Ingénieurs en Alternance*),
Master, Mastères Spécialisés®, Doctorat

La Candidature d'une équipe est recevable.

Une préférence sera donnée aux projets des domaines Aéronautique, Spatial
et Défense et une attention particulière sera portée à la prise en compte du
développement durable par les projets en application avec la raison d'être de
la Fondation, rappelée ci-dessous :

*« La Fondation œuvre à développer le rayonnement et le leadership mondial de
l'Institut en proposant et accélérant la réalisation de projets innovants qui
contribuent à un monde durable »*

MONTANT DES BOURSES

Pour 2024, il est prévu 4 bourses de 3 500€.

PROCESSUS DE SÉLECTION

➤ Dépôt des dossiers de candidature :

Chaque candidat (*ou équipe candidate*) devra déposer un dossier **avant
le vendredi 12 avril 2024 à 18h00** à l'adresse :

csp@fondation-isea-supero.org en mentionnant :

« Dossier de candidature aux Bourses Jeunes Pousses Entrepreneuriat 2024 »

Ce dossier de **2 pages maximum** devra comprendre les rubriques
suivantes :

- **Présentation du ou des candidats avec CV's résumés**
- **Éléments de motivation**
- **Objectifs du projet**
- **Utilisation de la bourse**
- **Calendrier du projet**
- **Avis motivé de François DU CLUZEL**

➤ Pré-sélection d'au maximum 6 candidats qui devront « pitcher » (*10 mn par candidat-questions incluses*) devant un jury composé par les membres du Comité de Sélection des Projets de la Fondation plus François DU CLUZEL, Laurent LACHENY, Romain BUQUET et Laurent RASMONT, jury présidé par Jean L LAMY.

- **Chaque projet retenu** (*maximum 4*) recevra une bourse de 3 500€, dont 2 000€ versés en début de projet après signature d'une lettre d'engagement et 1 500€ versés en fin de projet après remise et acceptation du rapport final.
- **Le Jury de pré-sélection** qui choisira les 6 candidats retenus pour « pitcher » devant le jury de sélection, se réunira le **jeudi 25 avril 2024** et **l'annonce des résultats sera faite le lundi 29 avril 2024 au plus tard.**
- **Le Jury de sélection**, qui auditionnera les 6 candidats retenus pour « pitcher », se réunira le **mardi 17 mai 2024 de 09h00 à 12h00** et **l'annonce des résultats sera faite le mercredi 24 mai 2024 au plus tard.**
- **Un bilan intermédiaire** avec tous les candidats retenus sera fait début septembre 2024 sous forme d'entretien ZOOM « informel » avec un jury restreint présidé par Jean L. LAMY assisté de Jean-Louis MARCÉ, François DU CLUZEL et Laurent RASMONT.

RAPPORT FINAL

- **Ce rapport final**, qui sera soutenu devant le jury pré-cité **devra être remis au plus tard 15 jours calendaires après la fin du projet soutenu par la bourse ou au plus tard le vendredi 22 novembre 2024 à 18h00**, si le projet soutenu se termine au-delà de novembre 2024.

Ce rapport devra comporter **10 slides au plus (pour 20 mn de présentation plus 10 mn de questions et réponses)**, et répondre au canevas suivant :

- **Confirmation (ou non) de l'intérêt du projet avec éléments complémentaires d'information concernant les éléments différentiateurs, le contenu du projet et la concurrence ; ce paragraphe devra, notamment, démontrer comment les recommandations du jury du 17 mai 2024 ont été prises en compte**
 - **Mise à jour du business plan avec définition des futures étapes.**
 - **Utilisation et utilité de la Bourse obtenue.**
- **L'acceptation du rapport** sera prononcée à l'issue d'une soutenance (*30mn par projet*) du rapport devant le jury pré-cité, soutenance qui aura lieu le **mardi 10 décembre 2024 de 09h00 à 12h00.**

Pour toute question, envoyez un courriel à esp@fondation-isae-supero.org

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0